jection qui résulte des passages même de Ms de B., que l'auteur avoit sous les yeux, il ne l'a pas appercue, & dès-lors n'a pas fongé à la résoudre ; elle est cependant de nature à détruire toutes ses conséquences (2). Mr. Tralles reconnoit que les mœurs d'Epicure étoient pures; il se détrompera dès qu'il fe fera occupé aussi long - tems de l'histoire que de la métaphyfique (b).

(a) Voyez cette objection avec la réponse

dans le Catech, phil. p. 211.
(b) Que Mr. Tralles daigne lire l'article Leontium dans le dictionnaire de Bayle, & la note P. de l'article Helene; les adages de Junius sur ces mots Philainidis Commentarii; Plutarque dans un traité qu'on ne peut vivre joyeusement selon Epicure; Ciceron de finibus L. 3. n. 46. Tusc. 3:118; l'Anti-lucrece L. 1.; qu'il consulte St. Clément, d'Ale-xandrie, Lucien, Martial, Athenée, Suidas, Gyraldi &c, & il faura à quoi s'en tenir par rapport aux mœurs d'Epicure.

Tous avons parlé de l'annonce qu'un plaisant avoit faite de l'arrivée de Mr. *15. Mars de V. à Paris *; la voici en entier pour la satisfaction de ceux qui s'occupent de ces p. 453. fortes de facéties.

Avis au public.

LE sieur Villette, dit Marquis, Successeur des Jodeles, Fasteur de vers, de profe, & d'autres bagatelles Donne au public avis,